



Paris, le 28 janvier 2019

Lettre ouverte à Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé

Madame la Ministre,

La concertation « Grand Âge et Autonomie » que vous avez initiée le 1^{er} octobre dernier a pour ambition de formuler et de traduire des propositions concrètes pour un meilleur accompagnement de nos aînés dans un projet de loi programmé début 2019. Dans ce cadre, le Collectif Combattre la Solitude des Personnes Âgées (CCSPA¹) souhaite mettre l'accent sur la place essentielle que peuvent tenir les bénévoles auprès des personnes très âgées et tout particulièrement auprès des plus isolées.

Nous tenions à saluer le parti pris sémantique innovant dont vous aviez fait preuve en plaçant d'entrée de jeu cette concertation dans la perspective de *réconcilier* « Grand Âge » et « Autonomie ». Ce parti pris nous rapproche de l'enjeu majeur que vous évoquiez et que nous partageons, « le changement de regard de la société sur les aînés et sur les plus vulnérables d'entre eux ».

Le bénévolat, l'implication de la société civile est un levier, une force qui contribue à ce changement de regard. Il ne remplacera jamais l'action nécessaire des différents professionnels ou des aidants familiaux et dans ce sens il ne saurait être instrumentalisé particulièrement à des fins économiques. Les bénévoles sont formés et attentifs au respect de la place et des rôles de chacun.

Complémentaire donc, ce bénévolat est essentiel. Essentiel pour développer les liens de réciprocité, de reconnaissance et d'affection dont manquent cruellement les personnes âgées isolées. Est-il nécessaire de rappeler combien cette lutte contre l'isolement des âgés est impérieuse au regard de l'évolution du nombre de personnes touchées « 300 000 Français de plus de 60 ans sont aujourd'hui en situation de mort sociale² » ? Essentiel également, car ces engagements citoyens libres et volontaires, par la présence, par la richesse des échanges, par l'accueil de la différence et par la gratuité contribuent à construire une société participative et bienveillante, une cité plus solidaire et fraternelle.

Et nous sommes convaincus, Madame la Ministre, que les réponses à cette quête d'un vivre ensemble si actuelle et partagée doivent rester du domaine de l'intérêt général et du bien public. Nous sommes dans ce sens réservés vis-à-vis d'une éventuelle « professionnalisation de la convivialité » et opposés

¹ Le Collectif inter associatif *Combattre la Solitude des Personnes Âgées* (CCSPA) a été créé en 2004, suite à la canicule de 2003, par une dizaine d'associations nationales, pour faire connaître et apporter des réponses à l'isolement des personnes âgées et la paupérisation de certaines franges des plus âgés. En 2013, il a notamment commandité et suivi la réalisation par le CREDOC d'une étude qualitative des effets du « lien social » sur la préservation de l'autonomie des personnes âgées vivant à domicile dont les résultats ont présidé à la création d'une mobilisation nationale contre l'isolement des âgés. Mobilisation qui s'est structurée de manière autonome ensuite et à laquelle contribue activement la majorité des membres du CCSPA.

² Etude CSA/les petits frères des pauvres oct. 2017 « Solitude et isolement : quand on a plus de 60 ans en France en 2017 ».

à la marchandisation du lien social, chemins qui, nous l'espérons, ne seront pas empruntés dans le prochain projet de loi.

Vous le savez, vous le sentez, il existe comme une *urgence de la tendresse, de la relation à l'Autre*, à laquelle les professionnels seuls, les dispositifs et les référentiels ne pourront répondre. Face à cette urgence, les pouvoirs publics ont la responsabilité d'encourager cette mobilisation citoyenne en prévoyant dans les textes les moyens nécessaires et pérennes à sa promotion, à son organisation ainsi qu'à la formation des bénévoles.

Vous remerciant par avance de votre attention à ces sujets et restant à votre disposition pour en reparler si vous le souhaitez,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Les membres du Collectif Contre la Solitude des Personnes Âgées signataires :



Alliance Nationale des Associations en Milieu de Santé

Fondation Claude Pompidou



**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**
Non à l'isolement de nos aînés



Collectif Combattre la Solitude des Personnes Âgées
c/o Les Petits Frères des Pauvres
20-22 rue des Petits Hôtels 75010 PARIS
collectifcspa@gmail.com